



SAINT-VARENT

14 | 15 | 16 SEPT. 2018



Entrée & Animations
GRATUITES
tout le week-end

Foire

COMMERCIALE & ASSOCIATIVE

Restauration sur place

SAMEDI 15

SOIRÉE COUSCOUS 16 EUROS

AVEC L'ORCHESTRE ODYSSEE LIVE

DIMANCHE 16

BALADE VÉLOS

CIRCUIT « L'ÉNERGIE EN SAINT-VARENTAIS »

Départ Piscine de St-Varent à 8 h 30

80 exposants



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018



Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

▪ Le Conseil Municipal a validé le principe d'abandonner les plans d'alignement sur les routes départementales, cette décision ne pourra entrer en vigueur qu'après la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui viendra se substituer au Plan d'Occupation des Sols de la commune, à partir de début 2020.

▪ Une subvention exceptionnelle de 1 112 € a été votée en faveur de l'amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Varent, afin de financer le déplacement à Bourges des Jeunes Sapeurs Pompiers qui ont participé à la finale nationale des Jeunes Sapeurs Pompiers.

▪ L'entreprise RATEAU FRÈRES a été retenue pour effectuer le remplacement de la chaudière fioul du stade

par une chaudière à granulés bois, le montant des travaux est de 22 025,72 € TTC. Parallèlement, des subventions vont être demandées au Département et à la Région Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 11 211 €.

▪ Les portails du cimetière et le « Poilu » du monument aux morts vont être repeints après décapage en atelier, coût total de l'opération 5 064 € TTC.

MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ACTES DE VIOLENCE

Le conseil municipal tient à condamner les actes violents qui sont intervenus lors de la fête de la musique. Ces derniers sont intolérables dans une manifestation qui a toujours été connue pour sa convivialité et sa fréquentation familiale. De tels agissements ne peuvent qu'engendrer des réactions de communautarisme illégitimes dans notre milieu rural. Le conseil municipal a toujours cru au bien vivre ensemble qui a guidé notamment ses choix d'investissement : maison des associations, aire de jeux publique, moyens donnés aux écoles, terrains familiaux... Face à de tels incidents qui ont engendré une vive émotion au sein de la population, le conseil municipal espère que la justice saura apporter une réponse adéquate et indispensable.

ECOLE ELEMENTAIRE LA JOYETTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les parents d'élèves de l'école élémentaire et les délégués départementaux de l'Éducation Nationale, afin de maintenir une enseignante sur un poste vacant qu'elle occupe déjà. En effet, cette enseignante donne entière satisfaction depuis 1 an sur le poste laissé vacant et s'est parfaitement intégrée à l'équipe enseignante.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de voter une motion afin de solliciter l'attention de Monsieur le Directeur Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale des Deux-Sèvres sur le maintien de l'enseignante à ce poste, celui-ci, à l'unanimité : SOLLICITE le maintien de l'enseignante sur ce poste.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le **SAMEDI 6 OCTOBRE** à 12h30, à la salle des fêtes de Saint-Varent.

Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport sont priées de se faire connaître, rapidement, à la mairie.

CONTACT : « MAIRIE DE SAINT-VARENT »

Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent
Tél : 05 49 67 62 11 - www.saintvarent.fr

RECENSEMENT CITOYENNE

Tout jeune français, qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire.

Le jeune doit faire la démarche lui-même en mairie et fournir une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (Carte Nationale d'Identité ou passeport) et le livret de famille.

Il est également possible d'effectuer la démarche en ligne sur le site : www.service-public.fr

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



RENTRÉE DES CLASSES

Cette année, c'est avec une fermeture de classe que l'école maternelle « La Joyette » a fait sa rentrée. La directrice **Athénaïs LOUIS** a accueilli les 75 enfants âgés de 2 à 6 ans. Ils sont répartis dans 3 classes :

- **Athénaïs LOUIS** (DIR) « *Toute petite et petite section* » : 24 enfants,
- **Véronique GANDOUET** - « *Petite et Moyenne section* » 26 enfants,
- **Cécile BAILLARGEAU** - « *Moyenne et Grande Section* » : 24 enfants.



A l'école élémentaire « La Joyette », ils étaient 175 enfants à faire leur rentrée auprès de la directrice **Sandrine DA SILVA** et toute l'équipe pédagogique. Ils sont répartis dans 7 classes :

- **Nathalie GOURDON** - « *CP* » : 25 enfants,
- **Annabelle MONDES** - « *CP-CE1* » : 24 enfants,
- **Séverine MIGEON** - « *CE1* » : 25 enfants,
- **Nathalie RODRIGUES** - « *CE2* » : 26 enfants,
- **Adeline BAUDIN** - « *CE2-CM1* » : 24 enfants
- **Sandrine DA SILVA** (DIR) et **Julien LAMOTTE** - « *CM1-CM2* » : 25 enfants,
- **Ghislaine COSTE** - « *CM2* » : 26 enfants.

LIRE ET FAIRE LIRE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. L'objectif est de développer la curiosité des enfants, leur contact avec les mots, les images et les albums, leur montrer que la lecture n'est pas qu'une activité scolaire mais qu'elle est aussi une source inépuisable d'imagination et d'évasion. Il s'agit de transmettre aux enfants le « virus » de la lecture. Vous êtes retraité(e) ou vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez bénévolement offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ? Prenez contact à la Mairie de Saint-Varent.



ATELIERS DU CSC DU SAINT-VARENTAIS

ATELIER THÉÂTRE 2018-2019 : Le CSC propose 3 séances de découverte de l'atelier théâtre, à partir du CE1. Rendez-vous les mercredis 12, 19 et 26 septembre, de 14h00 à 15h00, à la salle du DOJO de Saint-Varent.

ATELIER EXPRESSION CORPORELLE 2018-2019 : Animé par Maryse OGER. 3 séances découverte sont programmées les 12, 19 et 26 septembre, à la salle du DOJO à 17h pour les enfants de 6 à 9 ans, et à 18h pour les jeunes de 9 à 13 ans.

ATELIER ÉCO-RESPONSABLE : Apprendre à faire soi-même des produits cosmétiques, de soin et d'entretien, à base de produits naturels. La prochaine rencontre se déroulera au grenier de Léonard, le mercredi 26 septembre, à partir de 16h00.

SOIRÉE CINÉMA : Projection du film « Intouchable » le vendredi 28 septembre, à 20h. Gratuit et ouvert à tous, dans l'espace du Grenier de Léonard.

« ALTO LOUPS »

Le Centre Socio Culturel du Saint-Varentais a mis en place une nouvelle halte-garderie pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans, le mardi et le jeudi de 8h à 12h30. Situé au 22, rue des Bournais, à Saint-Varent, les professionnels de la petite enfance sont prêts à accueillir vos enfants, dans un lieu convivial et adapté aux tout-petits.



CONTACT : « CSC DU SAINT-VARENTAIS » au 05 49 67 52 80

CATÉCHISME

L'inscription au catéchisme pour les enfants baptisés ou non, accompagnés de leurs parents, est prévue le **lundi 17 septembre 2018** à partir de **20h** au presbytère de Saint-Varent.

Cette réunion est importante afin de faire connaissance et d'organiser la rentrée en fonction des disponibilités des enfants.

Elle concerne les enfants de première année, nés en 2010 ou en classe de CE2, les enfants de seconde et troisième année.

L'inscription à l'Aumônerie pour les jeunes qui sont en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se fait au 05 49 67 08 14.

CONTACT : Tél. : 05 49 67 60 63 ou 05 49 67 60 50



Citation

« Être capable de trouver sa joie dans la joie de l'autre : Voilà le secret du bonheur. »

GEORGES BERNANOS,
Écrivain français (1888-1948)

ÉTAT CIVIL

ORAN,



né le 23 mai 2018,
au foyer de M^{me} Nathalie &
M. Raphaël FOUCHER.

CHLOÉ,

née le 5 juillet 2018,
au foyer de M^{me} Aurélie &
M. Philippe DUMOULIN.

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ».

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois d'**octobre 2018**, toutes informations devront être transmises avant le **15 septembre 2018**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11

Courriel :

villesaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr

INFOS SÉNIORS

ATELIERS NUTRITION SANTÉ SENIORS : La MSA, le CIAS et le CSC du Saint Varentais proposent un cycle de 9 séances de prévention sur le thème de l'alimentation. Une 1^{ère} réunion d'information se déroulera le **lundi 1^{er} octobre**, puis le premier atelier le lundi 8 octobre. Les rencontres se dérouleront au CIAS de Saint-Varent. Thèmes abordés : Pourquoi et comment mange-t-on ? Alimentation et activité physique...
CONTACT : « **MSA POITOU** » au 05 49 44 56 32.

JOURNÉE AUX AIDANTS : Le CIAS Com'GénérationS, le CLIC, l'EHPAD et le CSC du Saint-Varentais organisent une journée aux aidants, avec différents ateliers : cuisine, gym, rires et détente, aménagement du logement et matériel adapté...**CONTACT** : « **CSC DU SAINT-VARENTAIS** » au 05 49 67 52 80

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Les cours de gymnastique débuteront le **mercredi 5 septembre** pour la « Gym douce » (18h à 19h) et le « Step Adulte » (19h à 20h). La « Gym Adulte » (20h30 à 21h30) reprendra le **jeudi 6 septembre**. Les deux premières séances seront gratuites.

Rappel : un certificat médical est obligatoire pour toute inscription.

CONTACT :

M^{me} **RENAULT** au 05 49 67 65 27

M^{me} **CHANEAU** au 05 49 69 70 32

COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de septembre, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Elles sont à destination des personnes retraitées.

Date	Horaire	Animations	Tarif
Lundi 10	14h30	Atelier Décoration pour le futur thé dansant.	Gratuit
Vendredi 14	14h15	Mini Golf à La Ballastière - St Martin de Sanzay	4,50 €
Jeudi 27	10h30 ou 15h	Cueillette de pommes Le verger du Bois Basset - Ste Gemme	-
Vendredi 28	14h30	Atelier Décoration pour le futur thé dansant.	Gratuit

L'inscription est **obligatoire** au 05 49 66 76 50 et au 05 49 66 76 64. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €.

ET SI ON SORTAIT...

VENDREDI 7 SEPTEMBRE - RALLYE RANDO PÉDESTRE

Départ entre 17h et 18h au stade de Saint-Varent. Parcours de 6 km, autour de Saint-Varent, tout en répondant à des questions. Possibilité de créer des équipes. L'inscription est gratuite et ouverte à tous (adhérent ou non du CSC). Possibilité de pique-niquer (à prévoir). Apéritif offert. Organisé par « **CSC du Saint-Varentais** ».

CONTACT : « **CSC du Saint-Varentais** » - 15, place du 14 juillet - Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 52 80 - saintvarent.csc79.org



JEUDI 27 SEPTEMBRE - COLLECTE DE SANG

De 16h30 à 19h30, à l'espace « Espace Léonard de Vinci ».

Organisée par l'« **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».

